

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DE CHÉSEREX

Numéro 15 / Mars 2021







District: Nyon Habitants: 1'238 Nom des habitants: Chéseriens Sobriquet: Les Brasse-Cailloux Surface: 1'060 ha Altitude: 531 m

Edito

Nos déchets

En un siècle, les déchets urbains ont connu une évolution phénoménale et font partie de notre quotidien.

Leurs productions sont en lien direct avec nos modes de consommation. Ils sont aujourd'hui composés d'une multitude de matériaux qu'il faut traiter, trier, recycler ou éliminer pour diminuer notre impact sur la biosphère et boucler les cycles de matières.

En Suisse, nous produisons trop de déchets, environ 700 kg par an et par personne. Chéserex ne déroge pas à cette statistique. Nos choix quotidiens influencent cette quantité que nous devons absolument réduire, car les déchets ne disparaissent pas avec l'incinération et il reste toujours des mâchefers qui doivent être stockés. Notre consommation a de lourdes conséquences sur l'environnement et la production de biens à l'infini est inimaginable dans un monde aux ressources limitées.

L'écologie est actuellement dans toutes les têtes. Les citoyens, les entreprises et les institutions commencent enfin à prendre le sujet au sérieux.

L'une des principales problématiques est le traitement des déchets toujours plus nombreux. Notre village, comme toute la région, est évidemment concerné.

La question de la prise en charge de nos déchets et les solutions pour leurs traitements sont les thèmes que nous abordons dans cette édition.

Dominique Fleury Municipal



Sommaire

- 2 Déchets
 - Actions communes
- **3 Revalorisation**Le recyclage en ligne de mire
- SaisonAction printanière
- 4 Légende
 Bascule publique ou
 poids public du village
- Concours
 Résultat du concours de décoration de Noël
- Agenda

www.cheserex.ch

Rue du Vieux Collège 38 · 1275 Chéserex T 022 369 90 40

Informations, idées, suggestions, remarques ... Ecrivez-nous à : journal@cheserex.ch



Déchets

Actions communes

agissons pour moins de déchets

L'une des missions principales de la commune est la collecte et la gestion des déchets. Toutes les catégories de déchets sont prises en charge et acheminées sous son contrôle vers des installations de traitement et de recyclage intercommunaux. Les déchets et leur traitement représentent un coût pour les citoyens qu'ils financent via les taxes payées aux collectivités. La multiplication des emballages ne fait qu'augmenter la note un peu plus chaque jour. A Chéserex elle se monte à CHF 155.- par année et par habitant.

Quelle est la situation actuelle?

La gestion des déchets est de plus en plus complexe. En effet, les techniques de base comme l'incinération ou l'enfouissement des déchets, ne sont plus suffisantes pour répondre aux contraintes des usages modernes. Les principaux

soucis se situent au niveau du volume de déchets produits, de leur complexité croissante et de leurs impacts environnementaux. Or ces déchets peuvent être

aussi retraités pour générer des revenus plus que des dépenses. Pour cela, il faut pouvoir recycler tous nos déchets pour produire de l'énergie, du gaz ou des nouvelles matières premières et secondaires.

Quelles sont les solutions?

Le tri minutieux. C'est une étape qui demande un investissement matériel de la part des villes et villages mais aussi de la part des citoyens. Pour bien trier ses déchets, il faut être organisé et prendre le temps de jeter chaque type de déchets au bon endroit. En redonnant une seconde vie à toutes les matières recyclables, on limite l'impact sur l'environnement et on contribue à mettre en place un cycle de vie circulaire en particulier pour nos emballages. Les collectes se font par camion à la porte des habitations grâce aux différentes poubelles de couleurs

et sacs taxés. Ainsi les déchets sont acheminés vers les centres de traitements appropriés. La commune met en place un calendrier de collecte des déchets, qui vous informe des jours et des heures de ramassage.

Les encombrants et les autres déchets

Il s'agit des déchets urbains incinérables trop volumineux pour un sac à poubelle de 110 l ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm. Il est de votre responsabilité de les trier et de les acheminer à notre déchèterie intercommunale de Chéserex, Gingins et Trélex.

Volumes annuels en chiffres:



155 TONNES Ordures ménagères





139 TONNES Déchets compostables



Moins de déchets avec les **5R**

- > RENONCEZ aux emballages inutiles
- ➤ **R**ÉPAREZ les objets au lieu d'acheter du neuf
- > RÉFLÉCHISSEZ lors de l'achat à la durée de vie de vos appareils
- ➤ **R**ÉUTILISEZ avec les plateformes d'échange
- ➤ **R**ECYCLEZ en transformant vos déchets en nouveaux objets



82 TONNES

195 TONNES















Les encombrants

Le verre

Le plastique

La ferraille

143 TONNES Papier carton

134 TONNES Bois usagé

41 TONNES L'électroménager et Le PET

11 TONNES

Modifier nos modes de consommation

C'est la question la plus compliquée et pourtant, elle commence à faire son chemin dans l'ensemble des débats publics et citoyens. Nous produisons beaucoup trop de déchets et toutes les villes n'ont pas forcément les moyens de les traiter comme il le faudrait. Consommer moins, consommer mieux, privilégier le bio et le local, ne plus produire de plastiques : autant d'objectifs à inscrire dans la stratégie de développement de nos villes pour imaginer un futur plus écologique.

La récolte systématique des biodéchets

L'un des prochains défis sera d'inciter un maximum de communes à récolter les biodéchets des habitants au porteà-porte. En effet, certaines communes ne les collectent pas et de nombreux déchets alimentaires se retrouvent dans des sacs taxés destinés à l'incinération.

Concept de traitement

Ces énormes volumes sont ensuite transportés par camions au centre de collecte régional de la Côte situé à Gland. La SADEC est la société qui s'occupe de la gestion des traitements de nos déchets. Elle a pour buts : la collecte, le transport, le tri, la valorisation, le recyclage, le traitement des déchets urbains, industriels et artisanaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les déchets encombrants des 59 communes membres de la SADEC sont acheminés obligatoirement sur le site de Gland.

Ils sont broyés et compactés. Ensuite le transport vers l'usine d'incinération TRIDEL située à Lausanne se fait par voie ferroviaire. Cet important changement logistique permet d'éviter désormais chaque année 900 voyages aller-retour en camion vers Lausanne pour les déchets encombrants, ainsi que 400 trajets vers Les Cheneviers, usine d'incinération de Genève

L'usine TRIDEL traite et valorise les déchets urbains d'environ 600'000 habitants, soit plus de la moitié des déchets du canton Vaud.



Revalorisation

Le recyclage en ligne de mire

Afin de passer les habitudes des Suisses au crible dans le domaine du recyclage, Swiss Recycling, l'organisation faîtière des systèmes de recyclage suisses, a élaboré le « test ultime du pinailleur », qui consiste à évaluer sans pitié chaque participant-e au moyen de questions humoristiques sur le recyclage.

Du « presque pinailleur » au « pinailleur premium », quelques clics suffisent pour savoir si l'on se comporte de manière optimale en matière de protection du climat ou si l'on doit encore progresser en la matière. C'est le quiz idéal pour se mesurer à ses amis et, le cas échéant, en tirer les leçons.



Le test

Faites aussi le test ultime du pinailleur et mettez vos connaissances du recyclage à l'épreuve. Sur le site web, découvrez également des conseils utiles, des produits de recyclage ou la nouvelle chanson du pinailleur. Dans cet esprit, longue vie aux pinailleurs!

Test du pinailleur : www.deviens-pinailleur.ch



Pourquoi valoriser ses déchets?

La valorisation des déchets énergétiques permet de récupérer de l'énergie et ainsi faire des économies de combustible (gaz, fioul, charbon).

Cette valorisation diminue de 70% la masse des déchets. La valorisation des matières permet de faire des économies dans la production et l'achat de matières premières. Valoriser les déchets permet de rallonger l'utilisation des matières, ce principe est à la fois économique et écologique. Aujourd'hui plus de 19 mégatonnes de matériaux sont recyclés et réutilisés.

Doit-on choisir un camp pour avoir une opinion? C'est à chacun d'entre nous d'être responsable de ses actes et faire au mieux pour la préservation de notre planète.



Exemples d'engagement

De plus en plus de sociétés, notamment dans la grande distribution, proposent des solutions pour limiter les déchets et optimiser le recyclage.

IKEA

La firme propose plusieurs solutions de reprise pour les meubles usagés avec ce slogan « Chez IKEA, on aime tellement nos meubles, qu'on les reprend! ».

Effectivement, la marque suédoise propose de reprendre vos anciens meubles en magasin en échange d'une carte cadeau. En magasin, ces meubles de seconde main se trouvent à la « Bonne Trouvaille » où il y a les articles d'exposition et les articles rapportés proposés aux clients à prix réduits.

Н&М

La marque veut redorer son image suite au scandale survenu 6 ans auparavant. Une rumeur persistante déclarait que la marque suédoise brûlait 12 tonnes de vêtements par an, soit près de 60 tonnes de vêtements réutilisables depuis 2013.

Depuis 2017, le géant du prêt-à-porter recycle désormais vos vieux habits. Pour cela, il suffit d'amener les vêtements que vous n'utilisez plus dans leurs magasins et recevoir un bon de réduction. Les règles sont simples, il faut au minimum 6 articles par sac. (1 sac = un bon de réduction de 15 %)



Action printanière

Afin de récompenser vos efforts de valorisation des résidus organiques et toujours soucieux de l'environnement et du développement durable, la commune de Chéserex vous propose une offre originale.

En partenariat avec l'entreprise Ecorecyclage SA à Lavigny, qui valorise nos résidus organiques, vous pouvez bénéficier de l'achat de sacs de compost issus de ces dernières collectes dans notre commune à un prix attractif.

Le compost nourrit le milieu vivant, économise l'arrosage et l'apport d'engrais, facilite le travail du sol, stimule les défenses naturelles des plantes et améliore la structure et l'aération du sol.

Pour un jardin sans désherbage, étaler entre 2 à 3 cm de compost humidifié en surface, tasser légèrement, et couvrir avec un filet contre les oiseaux. Répandre 2 à 3 litres au m² par année.





Cette offre est unique et s'adresse aux particuliers. Par la suite, vous pourrez continuer à commander directement auprès d'Ecorecyclage SA à Lavigny.

Pour profiter de cette offre avantageuse, adressez-vous à l'administration communale : greffe@cheserex.ch.

Infos: info@ecorecyclage.ch

Légende

Bascule publique ou poids public du village

En 1958, la commune de Chéserex fait l'acquisition d'un pont-bascule public, datant de 1881. Elle l'installe à l'entrée du village sur la petite place pavée à la route de Crassier.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, cette installation était une fierté communale et un symbole de prospérité. Mais les temps changent et ces petits monuments agricoles et viticoles ont disparu les uns après les autres.

Mme Eveline Ansermet témoigne qu'à l'époque, le poids public était un partenaire incontournable du milieu agricole. Tout ce que l'on achetait ou vendait et qui dépassait les capacités de la balance de cuisine passait par la mesure du peseur officiel de la commune.

L'instrument se composait d'un plateau en bois mobile sur lequel les remorques ou véhicules étaient installés. M. Louis Ansermet l'a remplacé par une plateforme métallique. Une petite cabine de pesage attenante abrite le fléau du système avec un contrepoids coulissant relié à un mécanisme souterrain.

Ces bascules fonctionnent sur le principe de la balance romaine et sont d'une grande précision si elles sont bien réglées.

Le peseur encaissait un montant entre CHF 1.- et 10.- en fonction du poids et un décompte était organisé avec la commune en fin d'année. Avant de livrer les céréales, pommes de terre, betteraves ou encore quelques bêtes à un marchand de bétail, le rituel était immuable.



Notre pont-bascule est limité à une capacité de pesage de 10 tonnes. Il est devenu obsolète lorsque la Suisse a autorisé les transports jusqu'à 34 puis 40 tonnes.

Avec l'arrivée de ces poids lourds, la balance, initialement prévue pour les chars, est devenue dans l'incapacité de supporter le surplus de poids. De plus, dans le même temps, les exploitations agricoles ont diminué, ce qui a contraint la commune à supprimer ce service.

Le poids public disparaît du paysage vaudois

M. Éric Berchier, chef du Bureau des poids et mesures du Canton de Vaud, nous confirme que durant ces dix dernières années, les poids publics ayant été désaffectés sont bien plus nombreux que ceux encore en fonction à ce jour.

La mission de l'office cantonal est de vérifier tous les instruments de mesure soumis à la loi fédérale sur la métrologie, notamment ceux utilisés dans le cadre de transactions commerciales.

Ce contrôle obligatoire n'est pas très onéreux et ne nécessite aucune énergie. Cependant, en 2016, la Municipalité a décidé de ne plus maintenir ce service.

Aujourd'hui il est toujours fonctionnel, mais plus utilisé.







Concours

Résultat du concours de décoration de Noël

En cette fin d'année 2020 particulière, la commune a organisé son 1er concours de décoration de Noël. Les habitants étaient invités à faire preuve d'originalité et de créativité en décorant leurs extérieurs. Douze projets ont été enregistrés au concours et le jury, composé d'habitants du village, a pu apprécier les talents des participants et établir le résultat suivant :

1^{er} Mme et M. Anne-Marie et René Stauffer 2^{ème} Mme Jacqueline Küffer

3ème Ecole « En Praz Corbet »

Le prix du tirage au sort a été attribué à Mme Sylvia Craw.

Les gagnants ont reçu 1 prix chacun provenant de l'épicerie de notre village.

Félicitations à toutes et tous pour avoir illuminé notre village durant la période des fêtes. La Municipalité remercie l'ensemble des participants qui se sont investis ainsi que les votants pour leur implication.

Découvrez les résultats complets sur notre site internet : cheserex.ch

Agenda

Mars 2021

- Dimanche 7
 Election du Conseil communal et de la Municipalité
- Jeudi 11Séance du Conseil communal / Salle

Mai 2021

Jeudi 15 et Vendredi 16Exposition et test vélos / Centre sportif

Juin 2021

• Jeudi 17

Séance du Conseil communal / Salle communale / 20h

Samedi 26 (à confirmer)
 La Quinquennale du SDIS Nyon-Dôle /
 Caserne de Nyon

Août 2021

Dimanche 1^{er}
 Fête nationale / Lieu à définir

Dimanche 29 27° course VTT La Barillette / Salle communale Contacts et horaires de l'administration communale

Secrétariat municipal

Fabienne Monnaert-Chambaz 022 369 90 40 / greffe@cheserex.ch

Contrôle des habitants - Bourse communale

Pierre-Yves Aubert 022 369 90 41 / bourse@cheserex.ch Mardi · 8h à 12h / Jeudi · 14h à 19h

Cartes CFF et piscine uniquement

Lundi - vendredi · 8h à 12h **Jeudi ·** 14h à 19h

Horaires et contact de la piscine intercommunale Asse et Boiron

Lu - ve · 8h à 20h Sa · di · jours fériés · 9h à 18h30 Horaire exceptionnel durant l'été Lu - ve · 8h à 20h Sa · 9h à 12h di · jours fériés · fermé

Gardien 022 369 08 40 piscine.aiab@bluewin.ch

IMPRESSUM / **Rédaction et gestion de projet** Stéphanie Barrat - Dominique Fleury - Pascal Steimer **Graphisme** Reflet design - Stéphanie Ganière **Impression** Imprimerie Baudat